



A.P.L.A.G. – C.N.A.R.E.L.A.

(déclaration n° 0050-1993)

Association des Professeurs de Langues Anciennes en Guadeloupe

Siège : L.G.T. Baimbridge B.P.17 (Mme El Ajmé)

97159 POINTE A PITRE CEDEX

téléphone : 06 90 64 40 22 - 06 90 35 10 28 – 06 90 61 96 69

télécopie : 05 90 21 74 78

site internet : <http://www.cnarela.asso.fr>

*objet : défendre la disparition des Langues Anciennes
dans la culture des élèves guadeloupéens.*

Monsieur Victorin LUREL
Député de la Guadeloupe

Pointe à Pitre le 23 mars 2015

Monsieur le Député

Demain mardi 24 mars, il est prévu que Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, présentera devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale sa proposition de réforme des collèges et vous êtes membre de cette commission.

En votre position d'élu, j'attire donc votre attention sur l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité tel qu'envisagé par cette réforme. Les LCA se voient en effet incluses dans les fameux "*Enseignements pratiques interdisciplinaires*" (EPI), ce qui, concrètement, signifie la fin du latin et du grec en tant qu'enseignement disciplinaire. Il sera en effet demandé aux enseignants de Lettres Classiques de créer, en interdisciplinarité, des projets où s'incluront tant bien que mal le latin et le grec. Ainsi, il apparaît dans les projets transmis aux syndicats d'enseignants, que **les langues et cultures de l'Antiquité** (latin et grec ancien), qui, rappelons-le, concernent en France, au collège, environ 450.000 élèves, et 3500 élèves en Guadeloupe, **sont menacées de pure et simple disparition.**

En effet, dans les modalités actuelles de la réforme, la discipline enseignée par des professeurs de Lettres Classiques, titulaires de concours de recrutement particulièrement exigeants obtenus à la suite de longues études, disparaîtrait pour devenir un des huit « thèmes » des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI). Il **s'agit du seul cas où des enseignants clairement identifiés, recrutés pour assurer leur service dans une discipline fondatrice et partagée dans tous les pays d'Europe, sont sans autre forme de procès rétrogradés** au niveau de « thèmes interdisciplinaires ». Soumis à une forme de « marginalisation institutionnelle¹ » délibérée, en voyant la légitimité de leur discipline d'enseignement battue en brèche malgré l'extrême vitalité de leurs pratiques pédagogiques et leur capacité d'adaptation aux circonstances contraires, ils se trouvent ainsi fragilisés professionnellement et humainement - c'est un comble - par l'institution même qui les a recrutés .

Comment – et pourquoi - peut-on, dans la période troublée que nous connaissons, viser à faire disparaître la discipline qui assure le seul lien savant avec la tradition littéraire et scientifique classique, **une discipline dont les langues enseignées sont le substrat des civilisations des trois rives de la Méditerranée, permettant à des élèves d'origines sociales et culturelles diverses l'enracinement dans un terreau commun ?** En outre, la réforme telle qu'elle s'annonce aggravera les disparités des élèves

¹ Cf rapport de l'Inspection Générale n°2011-098 d'août 2011

devant la transmission des savoirs, l'EPI « Langues et Cultures de l'Antiquité » pouvant être assuré par un non-spécialiste, dans la mesure où les Langues et Cultures de l'Antiquité ne seront plus des disciplines à part entière. Situation particulièrement inquiétante dans notre académie, déjà sinistrée dans le domaine scolaire.

Par ailleurs, cette discipline a fait récemment l'objet d'une refondation importante, impulsée par l'Inspection Générale prenant acte de l'évolution de l'enseignement sur le terrain et du public d'élèves. Nous avons donc du mal à comprendre pourquoi cette discipline ne pourrait pas coexister avec l'EPI, et pourquoi les établissements seraient conduits à supprimer une discipline (optionnelle) très enrichissante pour nos élèves. L'apprentissage des LCA concerne, en effet, près de 20% de collégiens et la démocratisation des langues anciennes est acquise, d'autant qu'elle est un puissant facteur d'intégration pour notre République et pour notre espace européen.

Par conséquent, si certains établissements ne proposent pas l'apprentissage des LCA, faute de professeurs de Lettres classiques, rien n'empêche que l'EPI LCA soit proposé aux élèves par des professeurs d'histoire et/ou de français ; mais dans les établissements où l'enseignement est proposé grâce à une discipline optionnelle bien implantée, nous souhaiterions qu'il en demeure ainsi. C'est au prix de la souplesse et de la préservation des bons dispositifs que cette réforme recevra l'approbation du plus grand nombre. Aussi, aurions-nous souhaité que vous précisiez que les professeurs de Lettres classiques ne seront pas amenés à associer la nouvelle réforme à la suppression de leurs disciplines (latin, grec) en tant que telles.

Cette réforme, qui s'appuie sur des idées reçues archaïques et dépassées, est en train d'opérer dans la précipitation des changements majeurs aux conséquences gravissimes, sur lesquels il sera difficile de revenir. Si elles ne sont pas modifiées, les dispositions envisagées auront des conséquences catastrophiques qui apparaîtront trop tard au grand jour.

Je suis persuadée que, quel que soit le parti politique dont vous êtes membre, vous serez sensible à la gravité de la situation, à l'importance des enjeux, à la responsabilité qui est la vôtre, puisque cette réforme engage l'avenir de nos enfants et celle de notre pays.

Aussi vous demandé-je instamment, Monsieur Lurel, de bien vouloir intervenir pour éviter que ne soient prises à la légère des décisions lourdes de conséquences.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez accordée à ma démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député l'expression de ma déférente considération.

Patricia Sablier
A.P.L.A. Guadeloupe. Cnarela
Présidente (Académie de Guadeloupe)
Lycée de Providence
97139 Les Abymes
GUADELOUPE

Courriel : patricia-sablier@wanadoo.fr
téléphone portable : 06 90 64 40 22
Site WEB : www.cnarela.fr